

♦ Le président (PS) de la commission des Lois du Sénat et ancien ministre Jean-Pierre SUEUR et le sénateur (PS) de la Nièvre Gaëtan GORCE ont annoncé hier une série de nouvelles initiatives dans le cadre de la disparition il y a quatre ans, le 3 février 2008, du professeur Ibni Oumar Mahamat SALEH, secrétaire général du parti d'opposition au président tchadien Idriss DEBY (cf. "BQ" des 19 et 28 février et 4 et 7 mars 2008). Ils indiquent ainsi que le procureur de la République près du Tribunal de grande instance de Paris François MOLLINS a été saisi du dossier et doit examiner la possibilité de demander à la Cour pénale internationale d'enquêter pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, qu'une lettre a été adressée au ministre des Affaires étrangères Alain JUPPE lui demandant de saisir au nom de la France le Comité contre la torture et dévoilé leur intention de déposer une plainte auprès du Conseil des droits de l'Homme pour des crimes de guerre commis par le gouvernement tchadien lors des événements de février 2008.